

MONTAIGNAC SAINT HIPPOLYTE

*Bulletin
municipal
Juillet
2021*



*Le bonheur
c'est bien
dans notre
nature.*



Juillet 2021

SOMMAIRE

► Le mot du Maire	Page 3
► Principales décisions du conseil	Page 4
► Quelques informations	Page 5
► Questions à un élu	Page 7
► Budget	Page 10
► La vie des associations	Page 13
► Les pages pratiques	Page 19

Mairie de Montaignac Saint Hippolyte :

(contact: Bénédicte MAGNAN au 05.55.27.61.42)

Lundi	Fermé	14 h 00 à 17 h 00
Mardi	9 h 00 à 12 h 00	14 h 00 à 17 h 00
Mercredi	9 h 00 à 12 h 00	Fermé
Jeudi	9 h 00 à 12 h 00	14 h 00 à 17 h 00
Vendredi	9 h 00 à 12 h 00	14 h 00 à 17 h 00
Samedi	9 h 00 à 12 h 00	Fermé
Dimanche	Fermé	Fermé

Agence Postale : (contact : Hélène REYNIER au 05.55.27.83.77)

Du mardi au vendredi : 9 h 15 à 12 h et le samedi : 9 h à 12 h

E-mail : mairie.montaignac@free.fr Site : montaignac-saint-hippolyte.fr

Ont participé à ce numéro :

Jean Claude BESSEAU, Virginie COUDERT, Nicolas COQUILLAUD, Serge LANOT, Maryse VITRAC, Bénédicte MAGNAN, Hélène REYNIER

IMPRESSION :

SAGEC Route de Sarrahan
19300 EGLETONS

Tirage : 300 exemplaires

Cet exemplaire a été
imprimé sur du papier
recyclé.





Juillet 2021



Le mot du maire

Montagnacoises, Montagnacois,

C'est l'été, il fut long à arriver, avec lui c'est la fin d'un confinement sans doute indispensable mais bien contraignant. Grâce à la discipline de tous et au vaccin notre commune n'a pas été trop impactée par ce virus même si certains en ont souffert. Pour l'instant tout est rentré dans l'ordre et c'est tant mieux.

Il faut malgré tout rester vigilant pour éviter une nouvelle recrudescence à l'automne.

Comme vous le savez, pendant ce semestre les élus ont travaillé avec ceux de Le Jardin pour créer une commune nouvelle qui portera le nom de MONTAGNAC SUR DOUSTRE si, celui-ci est entériné par la Préfecture. Nous le saurons fin septembre. Ce nom a été choisi par les 2 conseils municipaux à bulletin secret par 14 voix pour 20 votants et ceci après une consultation de la population peu suivie par les Montagnacois (4%) mais beaucoup par les Jardinois près de 50%.

Alors bien sûr, ce nom ne fait pas l'unanimité tant auprès des Jardinois que des Hippolytains. Près d'un siècle après la création de la commune de Montagnac Saint Hippolyte, une ère nouvelle s'annonce.

Elle est le fruit des réformes gouvernementales successives et vraisemblablement, à plus ou moins longue échéance, le périmètre de *Montagnac sur Doustre* sera de nouveau modifié.

Allons-nous dans le sens de la modernité et du bien être de nos concitoyens ? Les uns vont en douter, les autres pensent que oui.

Ainsi est la démocratie.

Bon été à toutes et tous.

Jean Claude Besseau



Juillet 2021

Principales décisions du conseil

➔ Séance du 12 janvier

- Acceptation de la vente de la longère et de son terrain à Saint Hippolyte.

➔ Séance du 19 février

- Attribution de subventions aux associations;
- Demandes de subventions DETR;
- Réalisation d'un emprunt;
- Réalisation d'un cahier des charges pour la maîtrise d'œuvre pour l'étude et la réalisation d'un lotissement.

➔ Séance du 07 mai

- Demande de subvention DSIL pour les logements;
- Vote pour la création d'une commune nouvelle;
- Vote du nom de cette nouvelle commune;
- Création d'un poste d'agent de maîtrise principal et d'un poste d'agent technique principal 2ème classe.

➔ Séance du 02 avril

- Vente d'un terrain;
- Demande de subventions pour les travaux d'accessibilité et les travaux de rénovation des logements;
- Fiscalisation de la participation à la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze ;
- Vote la modification des statuts de la communauté de communes relative aux transferts de la compétence « autorité organisatrice de la mobilité » (AOM);
- Vote la modification des statuts de la FDEE 19;
- Approbation du CA 2020 : service assainissement;
- Approbation du compte de gestion 2020 : service assainissement;
- Approbation du compte de gestion 2020 : service assainissement;
- Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020 : service assainissement;
- Approbation du CA 2020 de la commune ;
- Approbation du compte de gestion 2020 de la commune;
- Affectation du résultat de l'exercice 2020 de la commune;
- Vote des taux 2021;
- Approbation du CA 2020 du lotissement du Bois de Mars;
- Approbation du compte de gestion 2020 du lotissement du Bois de Mars.

Toutes les délibérations sont consultables en mairie.



Juillet 2021

Quelques informations

Nouvelle entreprise dans notre commune :

Monsieur Anthony LAGRANGE va s'installer rue de l'industrie en tant que carrossier dans les anciens locaux du contrôle technique.

Bienvenue à Monsieur Lagrange qui va ainsi compléter l'offre commerciale en matière de réparation automobile.

Distinction

Lundi 10 juillet dans les salons de la préfecture Daniel VIGOUROUX s'est vu remettre par Madame Salima SAA préfète de la Corrèze la médaille de Maire Honoraire.

Elu sans interruption depuis 1983, soit à ce jour 38 ans de mandat, Daniel fait partie des 42 maires corréziens ayant exercés la fonction pendant au moins 18 ans.

Toutes nos félicitations pour cette distinction amplement méritée.





Juillet 2021

Pêche à l'étang de Gros à Saint Hippolyte :

La pêche à l'étang de Gros est ouverte depuis le 12 mars.

Vous trouverez les cartes de pêche en vente Au Panier Malin , à la boulangerie de Montagnac et de Rosiers ainsi qu'à la Marmite.

Lâché de Truites

Comme c'est la tradition la commune effectue quand les conditions météorologiques le permettent, un lâché de truites pour le week-end du 14 juillet. Cette année les conditions étant particulièrement favorables ce sont 25 Kg de belles fario qui vont faire la joie de nos pêcheurs.



Cartes	Tarifs
La ½ journée Matin : du lever du jour à 13 H ou Après-midi : de 13 H au coucher du soleil	6 €
La journée	10 €
La semaine	30 €
L'année	75 €

Bruits de voisinage :

Propriétés privées :

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ne sont autorisés qu'aux horaires suivantes :

Jours ouvrables et samedis de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 ; **Dimanches de 10h00 à 12h00.**

Chantiers :

Tous les travaux bruyants sont interdits tous les jours de la semaine de 20h00 à 6h30 ; les dimanches et jours fériés sauf intervention d'utilité publique d'urgence.

Il est vraiment regrettable que certains s'affranchissent de ces règles simples de comportement citoyen. Si de tels faits devaient perdurer, nous serions amenés avec regrets à prendre des sanctions financières à l'encontre des contrevenants.



Juillet 2021

Questions à un élu



Serge Lanot, adjoint au maire en charge des travaux, répond à nos questions :

Les travaux sont un poste important dans une commune. Qu'avez-vous réalisé depuis un an ?

En début de mandat nous avons axé nos efforts sur la voirie. Les travaux de voirie sont subventionnés à hauteur de 40% par le conseil départemental avec un plafond de subventionnement pour Montaignac à hauteur de 10 000€ par an et ainsi sur une période triennale. Ainsi en 2020 nous avons un crédit total de 30 000€ ce qui nous a permis de réaliser les investissements que nous avons relatés dans notre dernier numéro à savoir la rue de la Chèze et la cour de l'école pour un total de travaux de près de 100 000€.

Qu'avez-vous prévu dans ce domaine en 2021 ?

Nous avons déjà réalisé le chemin du bois en canalisant également les eaux pluviales ainsi que la patte d'oie sur l'ancien chemin de Neyrat pour un total de 19 158,57€.

Ensuite nous avons fait un effort important pour reboucher les ornières et autres nids de poule qui se sont développés pendant l'hiver. Les employés communaux ont écarté 35 tonnes d'enrobé à froid sur l'ensemble des routes communales.

Ne pensez-vous pas qu'il serait plus judicieux de prévoir une remise en état complète de la chaussée par une entreprise spécialisée plutôt que de dépenser de l'argent et de l'énergie pour reboucher les nids de poule ?

Effectivement ce serait sans doute la meilleure solution cependant nous sommes contraints par les finances.

Il faut savoir qu'une chaussée en enrobé coûte environ 25€ HT du mètre linéaire ou 13€ HT du m². Ce sont donc des sommes importantes et comme je le disais sur un montant facturé à hauteur de 40 000€ HT, la commune percevra une subvention du département de 16 000€ mais limité à 10 000€. Si elle a épuisé tous ces crédits, il lui restera à charge 30 000€ au lieu de 24 000€.

Avant d'investir de telles sommes, nous inciterons les propriétaires à élaguer voire à abattre les arbres dont les branchages recouvrent totalement la route ou dont les racines s'étalent sous la chaussée et forment des boursoufflures.



Juillet 2019

Et les pistes forestières ?

Là aussi nous avons procédé à la réfection de la piste de Chatenet puis celle de l'acacia et enfin à celle du Ruffaud.

La piste de l'étang de gros à la route départementale dans sa partie communale est en cours de rénovation. Quant à la piste qui relie l'étang de gros au lieu dit les étangs, elle est fermée jusqu'à nouvel avis car il est nécessaire d'engager de gros travaux à faire réaliser par une entreprise.

Enfin il reste la piste d'Aussadisse et celle qui relie le pont d'Aussadisse à la Maurie qui méritent elles aussi des travaux sur tout ou partie de leur distance.

Hormis la voirie, quels sont vos projets pour les années à venir ?

Plusieurs axes :

Comme vous avez pu le remarquer, nous sommes intervenus sur les cimetières avec un décapage des murs ainsi que l'escalier et les abords de l'église de Saint Hippolyte.

D'autres opérations de ce type vont être menées à l'automne prochain autour de la chapelle de Montagnac avec une mise en accessibilité pour personnes à mobilité réduite, chose que nous ne pouvons pas réaliser à Saint Hippolyte du fait du véto des bâtiments de France ; le nettoyage des murs d'enceintes des écoles de Montagnac et de Saint Hippolyte ainsi que ceux aux abords de la gare.

De gros efforts ont été également fait au niveau de l'environnement. L'abri en bois situé sur le terrain communal rue des écoles a été rasé, la végétation arrachée, la clôture refaite et les épaves diverses enlevées.

Dans le garage communal, les eaux pluviales ont été drainées, le sol empierré et compacté, les jambes de force de la charpente renforcées ou refaites et les murs rejointés. En fonction de la destination finale de ce bâtiment, les portes seront changées et le bardage refait.

Le site du Doustre a été nettoyé, nous venons d'avoir l'autorisation des bâtiments de France de recouvrir le bungalow. Ce sera fait avec du bac acier de couleur bronze et à joint debout. Nous allons tout mettre en œuvre pour un développement touristique de ce site.

Les garages de l'école vont également être recouverts et les portes changées.

Nous sommes en phase d'étude pour la construction de bâtiments industriels avec une couverture photovoltaïque dans la zone artisanale, la mairie n'ayant à sa charge que la réalisation des plateformes.

Au niveau assainissement, nous sommes en train de faire une nouvelle station de relevage à Goutte molle pour un coût de 87 500€ TTC. Toujours en assainissement, nous avons changé les pompes de relevage de la station de Jouix.

Enfin, dès le mois de septembre, nous allons rénover le logement au-dessus de l'épicerie ce qui entrainera également des travaux dans ce commerce. Nous lancerons une consultation pour les quatre logements de l'ancienne école de Saint Hippolyte qui vont être également totalement rénovés à partir du début de l'année prochaine. L'ensemble de ces travaux rentrent dans le plan de relance gouvernemental, la commune ayant été retenue pour ces projets.



Juillet 2021

Il y a de nouvelles constructions sur Montagnac mais aucune dans l'éco-quartier. Avez-vous une explication ?

Vraisemblablement les contraintes de construction ainsi que la surface des terrains n'ont pas favorisé l'essor de l'éco-quartier. Aussi dès septembre 2020 nous avons pris contact avec M. le sous-préfet d'Ussel et les services de la DDT qui avaient instruit ce dossier.

Nous avons eu en fin d'année l'accord pour une modification du règlement intérieur et des surface.

Au niveau du règlement de construction, c'est le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) qui dorénavant va s'appliquer. Ce règlement est commun à l'ensemble des communes de la Communauté de Communes Ventadour-Egletons-Monédières.

En ce qui concerne les surfaces, nous avons mandaté un nouveau cabinet qui en utilisant les structures déjà existantes a redessiné les lots. Ils auront une surface supérieure à 1 000 m² sauf un.

Enfin Corrèze Habitat a fait une demande d'agrément pour des logements sociaux sur une parcelle.

Ci-dessous, l'avant projet :





Juillet 2021

Budget Communal

▲ QU'EST-CE QUE LE BUDGET ?

Le budget est l'acte qui prévoit pour une année civile, l'ensemble des dépenses et des recettes de la commune.

Il est le reflet des actions et projets décidés par le Conseil municipal.

Le budget comprend une section de fonctionnement et une section d'investissement et chacune de ces deux sections est composée de dépenses et de recettes.

▲ QU'EST-CE QUE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT ?

La section de fonctionnement est constituée des dépenses et recettes courantes nécessaires au fonctionnement des services municipaux et à la mise en œuvre des actions décidées par les élus.

Elle comprend aussi le remboursement des intérêts d'emprunts. Dans cette section sont enregistrées également les recettes fiscales, les dotations et participations de l'Etat ainsi que les recettes d'exploitations des services (locations de salle, loyers des logements.....)

▲ QU'EST-CE QUE LA SECTION D'INVESTISSEMENT ?

La section d'investissement comprend essentiellement les opérations d'équipements d'envergure, ayant pour objet d'augmenter la valeur du patrimoine de la commune et d'améliorer la qualité des équipements municipaux, voire d'en créer de nouveaux. Le remboursement du capital de la dette figure également à la section d'investissement.

Les recettes proviennent principalement des emprunts, des subventions spécifiques et de l'autofinancement (épargne).

▲ EN CONCLUSION :

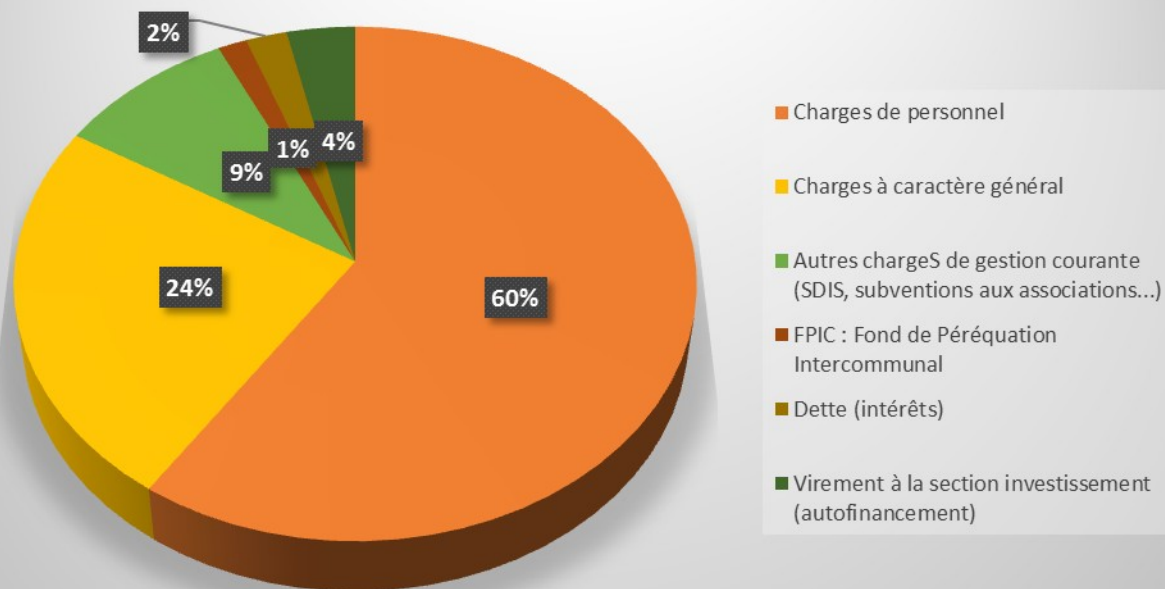
Le budget 2021 est globalement dans la lignée de ceux des années précédentes avec des dépenses d'investissement très limitées car impactées par deux éléments :

Le remboursement de l'emprunt d'un montant de 47 500€ réalisé en 2016 pour la création de l'éco-quartier ainsi que l'impact Covid et Vigipirate renforcé qui a généré une dépense supplémentaire en fonctionnement d'environ 16 000€ soit l'équivalent d'un agent à mi-temps pour la surveillance des enfants à l'école et la désinfection des locaux.

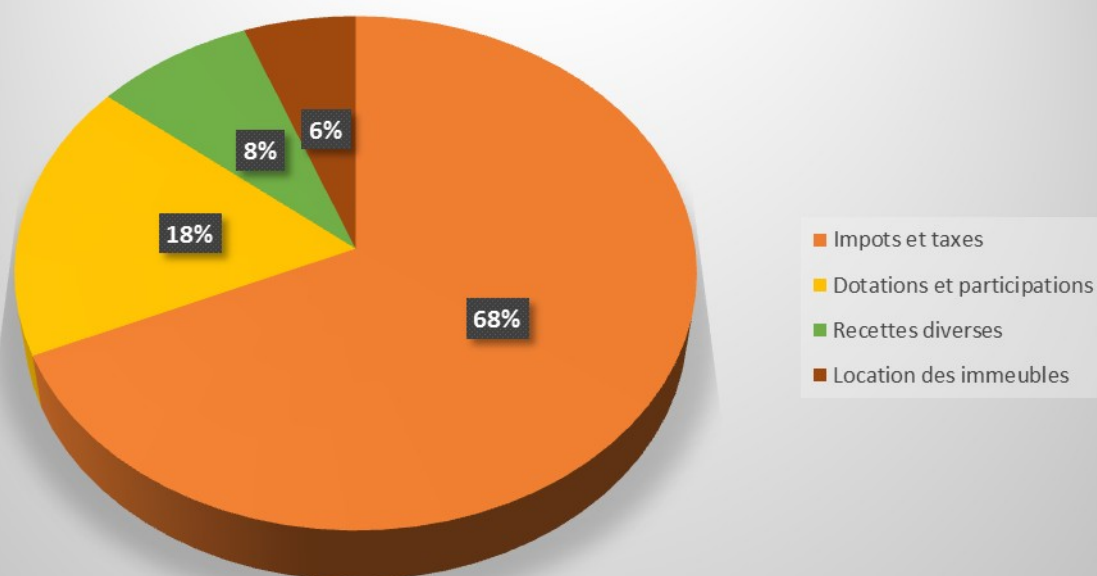


Juillet 2021

Dépenses de fonctionnement 557 042 €



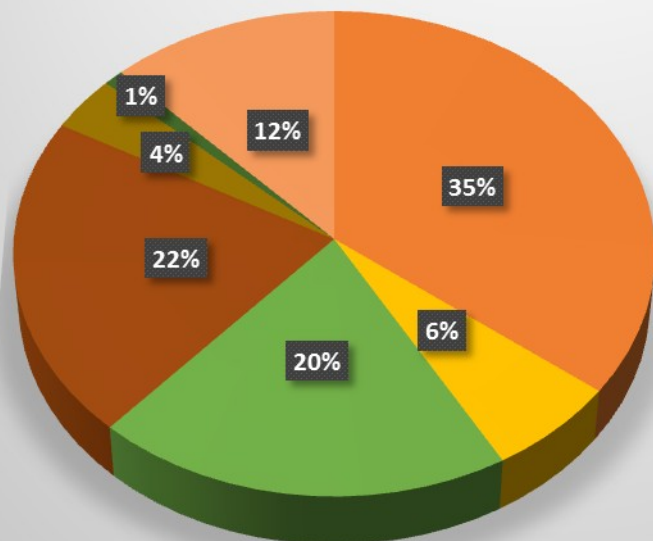
Recettes de fonctionnement 557 042 €





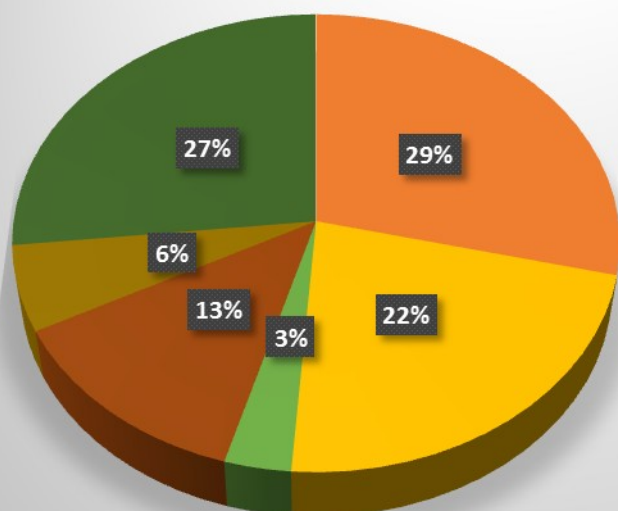
Juillet 2021

Dépense d'investissement 327 781 €



- Remboursement de la dette (y compris éco-quartier)
- Investissement d'équipement (matériels, bureautique, téléphonie, fournitures école, défibrillateur....)
- Investissement travaux (logement Place de la Gare)
- Investissement voirie
- Investissement éclairage public (coffrets de commande)
- Investissement patrimonial (achat de terrain)
- Solde d'exécution de la section d'investissement

Recettes d'investissement 327 781 €



- Subventions
- Cession patrimoniale (longère de St Hippolyte et terrain)
- Taxes et tva
- Excédent de fonctionnement
- Virement de la section de fonctionnement
- Emprunt d'équilibre



Juillet 2021

La vie des associations

Association des parents d'élèves :

Face au contexte sanitaire persistant, l'association des parents d'élèves a continué, comme tout le monde, à s'adapter aux différentes mesures prises.

En conséquence, nous n'avons malheureusement pas pu maintenir l'ensemble des manifestations et sorties prévues.

La journée de récolte de la ferraille a tout de même pu être organisée le samedi 19 juin. De nombreux parents ont répondu présents contribuant ainsi au bon déroulement de cette journée. Malgré une baisse de la récolte (un peu plus de 16 tonnes contre 23 tonnes l'année précédente), l'APE est très satisfaite du bénéfice engendré notamment dû à l'augmentation du prix de la ferraille par rapport à l'année dernière. Nous tenons à remercier tous les participants pour leur don.

De plus, cette année, il a été décidé, pour changer un peu du traditionnel calendrier de fin d'année, de confectionner des torchons avec comme motif principal les dessins réalisés par l'ensemble des élèves de l'école. Ces torchons originaux sont partis comme des petits pains ! Un grand merci à Delphine qui les a proposés à la vente au sein de son épicerie.



Par ailleurs, l'ensemble des sorties scolaires ayant été annulées, les élèves de CM2 n'ont pas pu bénéficier du grand voyage de fin d'année. Aussi, afin qu'ils ne quittent pas l'école de Montaignac sur une mauvaise note, il leur a été proposé de passer un dernier moment avec leur camarade en dehors du temps scolaire.

Ainsi, le dimanche 4 juillet, les élèves de CM2 ont pu se retrouver pour un moment convivial à la station sport nature de Marcillac-La-Croisille pour une journée riche en activités ! Après une matinée accrobranche, un bon pique-nique, les élèves ont découvert l'activité tir à l'arc. La journée s'est clôturée par une sortie pédalo et une baignade au lac. Nous leur avons souhaité une bonne continuation au collège et offert, comme à l'accoutumé, un cadeau de départ.





Juillet 2021

A Défaut de kermesse ou spectacle de fin d'année, les élèves ont pu profiter, les deux derniers jours d'école, de moments de détente autour d'un pique-nique, d'un goûter sympathique et pleins de jeux.

Enfin, dans la continuité des moments conviviaux, l'APE participera avec l'ensemble des associations au marché festif qui aura lieu le 24 juillet.

L'ensemble des bénéfices réalisés cette année ont également permis d'acheter du matériel pédagogique et ludique.

Quant à l'année à venir, nous espérons pouvoir proposer une bourse aux vêtements à l'autonome et/ou au printemps. A ce titre, nous vous informons que nous continuons à récupérer des vêtements et chaussures tout au long de l'année. Un local de stockage nous est fourni par la mairie. C'est pourquoi, quand vous videz vos placards pensez à l'école !

De même, en juin prochain, vous pouvez compter sur un nouveau ramassage de la ferraille.

Pour tous renseignements, veuillez nous contacter au 06.18.94.00.82 ou au 06.85.43.94.41.

En attendant de pouvoir nous retrouver, L'APE vous souhaite de passer un bel été.

Le bureau.





Juillet 2021



Amicale Laïque de Montagnac :

Notre assemblée générale a eu lieu le 12/06/21.

Voici donc le bureau ALM pour la saison 2021/2022 :

Président : Damien FOURNAJOUX

Trésorier : Cyril SOURDEIX

Secrétaire : Patricia SOURDEIX

Trésorier adjoint : Patrick PORTRON

Secrétaire adjoint : Joris MONEGER

Vice-Présidents : Antoine BOURRIER et Didier SOURDEIX



Notre Conseil d'administration 2021/2022 :





Juillet 2021

Cette assemblée s'est clôturée par un cochon à la broche et la traditionnelle pétanque. Cette journée conviviale nous a permis de faire plus ample connaissance avec nos nouvelles recrues, une demi douzaine de jeunes de moins de 21 ans qui donnent un sang neuf à l'équipe et qui permettent d'envisager l'avenir sportif de notre club.

Nous leur souhaitons la bienvenue !



Le cochon à la broche



Nos jeunes intégrés



Le bureau lors de l'assemblée

Lou Benou :

Le club de Lou Benou est en sommeil depuis le mois de mars 2020.

Dix-huit mois sans aucune rencontre que c'est long !

Comme beaucoup d'association nous espérons que le confinement et la vaccination auront raison de ce maudit virus.

Si tel est le cas, dès le début du mois de septembre nous reprendrons nos activités hebdomadaires du jeudi. Très rapidement nous organiserons un repas dansant ou un voyage d'une journée.

Nous profitons de cette tribune pour inviter toutes celles et tous ceux qui le désirent à nous rejoindre pour passer un moment de convivialité indispensable après les mois que nous venons de vivre. Renseignements auprès des membres du bureau ou de la mairie.

Bon été à tous et à très bientôt.



Juillet 2021

Comité des Fêtes

Le Comité de la Fête de Montagnac
organise sa fête du milhassou !



MONTAGNAC SAINT HIPPOLYTE

L'an passé nous n'avons pas eu d'autres choix que d'annuler notre traditionnelle Fête du Milhassou, mais cette année si les réglementations nous le permettent la fête aura bien lieu les 7, 8 et 9 Août 2021.

Toutes personnes qui seraient volontaires pour venir nous donner un coup de mains lors de ces jours de festivités seront les bienvenues, nous avons besoin d'aide pour perpétuer cette tradition, même pour une heure de bénévolat toute bonne volonté sera la bienvenue.

Le programme n'est bien évidemment pas tout à fait terminé mais nous gardons les grandes lignes comme notre vide grenier, notre vente de Milhassou, notre concours de pétanque, nos chars fleuris sur le thème du CINEMA et notre traditionnel feu d'artifice.

Mais attention cette année nous sommes à la recherche d'aventuriers courageux, téméraires et perspicaces, si vous êtes prêt à rentrer dans l'aventure, que vous vous sentez l'âme d'un aventurier ? L'épreuve des poteaux n'a plus aucun secret pour vous ? Vous êtes compétiteur mais avez aussi l'esprit d'équipe ? Alors cette aventure est faite pour vous ! Monter votre équipe est devenu les premiers Aventuriers de l'île perdue de Montagnac.





Juillet 2021

Les pages pratiques

Les urgences et numéros utiles :

15 S.A.M.U

17 GENDARMERIE

18 POMPIERS

112 URGENCE (Europe)

115 SECOURS SANS ABRIS

119 ENFANCE MALTRAITEE

05.56.96.40.80 CENTRE ANTI-POISON

08.10.33.30.19 DEPANNAGE EDF

08.10.43.30.15 DEPANNAGE GDF

05.55.27.88.54 KINE MIGINIAC

05.55.93.01.89 KINE CROS AUBRY

05.87.49.58.91 KINE Maison médicale

05.55.93.37.55 LABORATOIRES ASSOCIES

05.55.93.03.30 INFIRMIERS CAB.

05.55.93.32.91 INFIRMIERS SCM

05.55.93.05.38 VETERINAIRES

39 39 ALLO SERVICE PUBLIC

08.00.84.08.00 SIDA INFO SERVICE

Ramassage des ordures ménagères :

Les ordures ménagères sont ramassées le jeudi matin.

Les sacs jaunes (distribués en Mairie) servant au tri sélectif sont enlevés dans le bourg, tous les 15 jours, le jeudi matin, aux dates suivantes, pour le 2nd semestre 2019 :

- ♦ 08 et 22 Juillet
- ♦ 05 et 19 Août
- ♦ 02, 16 et 30 Septembre
- ♦ 14 et 28 Octobre
- ♦ 11 et 25 Novembre
- ♦ 9 et 23 Décembre.



Ils doivent être sortis le jour du passage ou la veille au soir uniquement.

Horaires déchetterie de Rosiers d'Egletons :

Du lundi au samedi

De 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00.

05.55.93.35.01.

Pour les villages, le tri des bouteilles plastique et des cartons continue à être effectué en les amenant aux points d'apport volontaire (vos points propres).

Des containers sont à votre disposition :

- ♦ Verre : place de la Mairie et Rue du Moulin à Saint Hippolyte ;
- ♦ Papier : place de la Mairie ;
- ♦ Vêtements : place de la Mairie.

Collecte des encombrants sur rendez-vous (facturé 30€) : 05.55.93.00.93.



Juillet 2021

Les pages pratiques



L'épicerie - Tabac - Presse - Jeu « Au Panier Malin » :

Ouverture du mardi au dimanche de
8 H 00 à 12 H 30 et de 17 H 00 à 19 H 30.
Point de retrait Mondial Relay.

Boulangerie:



Jessica, des « délices rosiérois », vous accueille
tous les jours sauf le mardi de 8h00 à 12h30.

Restaurant La Marmite

Fermeture 1 weekend sur 4 à partir du jeudi
après-midi.

Drive fermier :

Nouveau, vous pouvez vous faire livrer, au restau-
rant La Marmite, de bons produits corréziens
grâce au drive de la
chambre d'agriculture.

www.drive-fermier.fr/



Pharmacies de gardes :

Il n'existe plus de planning de garde.

En cas de besoin, veuillez composer le numéro de la phar-
macie Rosiéroise au 05.55.93.10.44 qui vous indiquera la phar-
macie de garde. Les gardes débutent le samedi à 19 h 00 et
se terminent le samedi suivant à 14 h 00.

Vous pouvez également aller sur le site :
www.3237.fr ou composer le 32.37.

Le transport à la demande pour Egletons :

Le jeudi pour Montaignac.

Contacter l'ADAPAC au 05.55.17.63.90. ou sur
www.adapac.fr

N'oubliez pas de visiter notre site internet : www.mairie.montaignac.fr

Et notre page Facebook : Mairie de Montaignac Saint Hippolyte





Juillet 2021

MONTAGNAC-SAINT-HIPPOLYTE

Le bonheur, c'est bien dans notre nature



Venez passer un
moment
gourmand et
festif !!

**Samedi 24
juillet 2021**

Place de la Chapelle

A partir de
18h00
restauration
sur place

*Ambiance musicale avec
Muriel et Patrice Rivière*

Producteurs :

- viande de cochon
- viande de boeuf
- viande de canard
 - escargot
- fruits et légumes...



IPNS : Ne pas jeter sur la voie publique.



Organisé par les associations et la commune dans le respect des règles sanitaires.

Interdit de danser ou de rester statique au comptoir des buvettes.

Merci de respecter le protocole sanitaire en vigueur.

Du gel hydroalcoolique sera à votre disposition.